

	Mairie d'IFS Esplanade François Mitterrand B.P. 44 – 14123 IFS Tél : 02-31-35-27-27 Fax : 02-31-78-30-09	Département
		CALVADOS
		Canton
		CAEN XVI
GAGNERAUD CONSTRUCTION – CREATION D'UN RESEAU BASSE TENSION – RUE DE SAINTONGE ARRETE N° 2024/241		

LE MAIRE DE LA VILLE D'IFS,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales ;

VU le Code de la Voirie Routière ;

VU la demande d'arrêté de police de la circulation en date du 19 septembre 2024 de la société GAGNERAUD CONSTRUCTION sollicitant la Ville concernant des travaux pour la création d'un nouveau réseau basse tension rue de Saintonge à Ifs ;

CONSIDERANT qu'il y a lieu d'assurer la sécurité des différents usagers et de réglementer la circulation dans l'emprise du chantier ;

ARRETE

- Article 1 :** La société GAGNERAUD CONSTRUCTION est autorisée à procéder, à compter du 21 octobre 2024 et pour une durée de 15 jours, à réaliser des travaux pour la création d'un nouveau réseau basse tension rue de Saintonge à Ifs.
- Article 2 :** Pour permettre la réalisation de ces travaux, la circulation s'exercera de façon alternée par la mise en place de feux tricolores.
- Article 3 :** La société GAGNERAUD CONSTRUCTION est chargée, en tant que de besoin, et sous couvert du présent arrêté, de la mise en place et de la maintenance de la signalisation.
- Article 4 :** Après les travaux, la société GAGNERAUD CONSTRUCTION devra remettre la chaussée dans son état initial (marquage, couleur, piste cyclable).
- Article 5 :** Ampliation du présent arrêté sera transmise à :
- Monsieur le Directeur de la Sécurité Publique ;
 - La Police Municipale d'Ifs ;
 - La société GAGNERAUD CONSTRUCTION ;
 - Caen la mer – Service de collecte des déchets ;
 - KEOLIS ;
 - Le SDIS.

Fait à Ifs, le 25 septembre 2024



Le Maire,


Michel PATARD-LEGENDRE